

/VS
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 87-171 du 12 Juin 1987

portant approbation du budget de la
Caisse Nationale d'Epargne pour l'exer-
cice 1987.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée,
- VU la Loi N° 59-40 du 31 décembre 1959 portant création d'une Caisse d'Epargne de la République Populaire du Bénin,
- VU la Loi N° 82-008 du 30 décembre 1982 régissant les rapports entre l'Etat, les Offices, les Sociétés d'Etat, les Sociétés d'Economie Mixte et celles dans lesquelles l'Etat a une prise de participation et fixant leurs modalités de gestion,
- VU le décret N° 144/ER/MTPTPT du 23 Mai 1961 fixant les modalités de fonctionnement de la Caisse d'Epargne au point de vue administratif et comptable,
- VU le décret N° 84-437 du 27 Novembre 1984 portant nomination entre autres, du Directeur de la Caisse Nationale d'Epargne,
- VU le décret N° 87-38 du 13 février 1987 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,
- Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du mercredi 13 Mai 1987,

DECRETE :

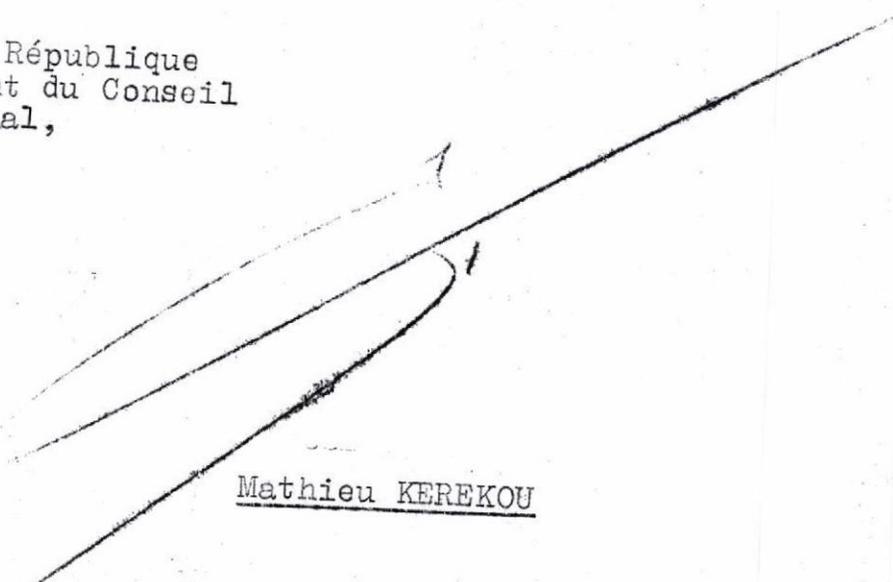
Article 1er. - Est approuvé tel qu'il figure en annexe à ce décret, le budget de la Caisse Nationale d'Epargne pour l'exercice 1987.

.../...

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à Cotonou, le 12 Juin 1987

par le Président de la République
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,



Mathieu KEREKOU

Le Ministre de l'Information
et des Communications,



Barnabé BIDOUZO

Ministre intérimaire

Ampliatiions : PR 6 SA/CC/PRPB 4 SGCEN 4 CP/ANR 2 MIC 4 Autres Minis-
tères 14 CEAP 6 DCCT-GCONB-SPD 3 IGE 3 DPE-DLC-BCP 3 INSAE 1 DE-DSDV-
DCF-DTCP-DI 5 CCIB 2 CNE 4 OPT 4 BN-DAN 2 JORPB 1.-